



EM Strasbourg
BUSINESS SCHOOL

BE(E) DISTINCTIVE - AWARDS - de l'entrepreneuriat

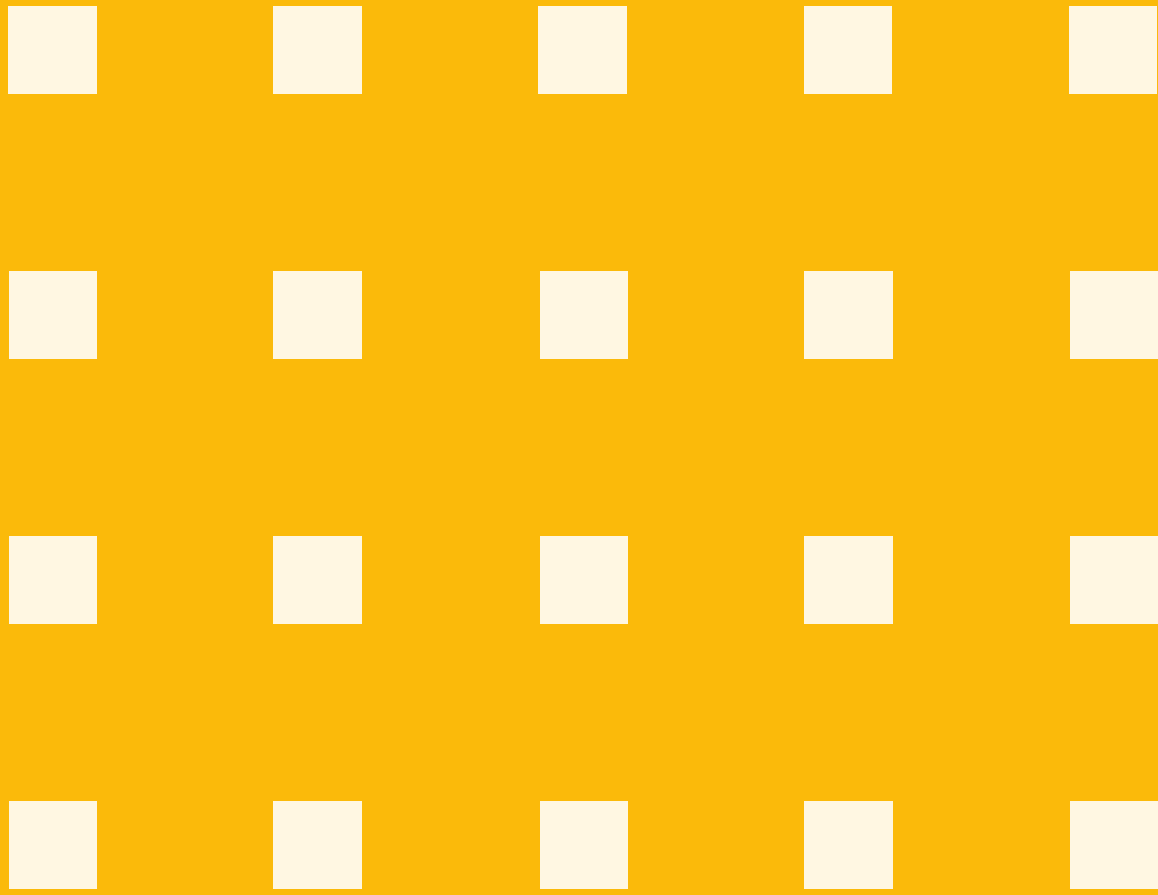
En partenariat avec
BLUEBOAT
marketing web

Cahier des charges Edition 2025



EM Strasbourg
BUSINESS SCHOOL





AACSB
ACCREDITED



ASSOCIATION
OF
AMBA
ACCREDITED



EQUIS
ACCREDITED



EFMD
ACCREDITED

MASTER



EM Strasbourg
BUSINESS SCHOOL

Université
de Strasbourg



AACSB
ACCREDITED



ASSOCIATION
OF
AMBA
ACCREDITED



EQUIS
ACCREDITED



EFMD
ACCREDITED

MASTER

Sommaire

Cahier des charges Be(e) Distinctive Awards 2025

1. Contexte

2. Enjeux du concours

3. Conditions d'éligibilité

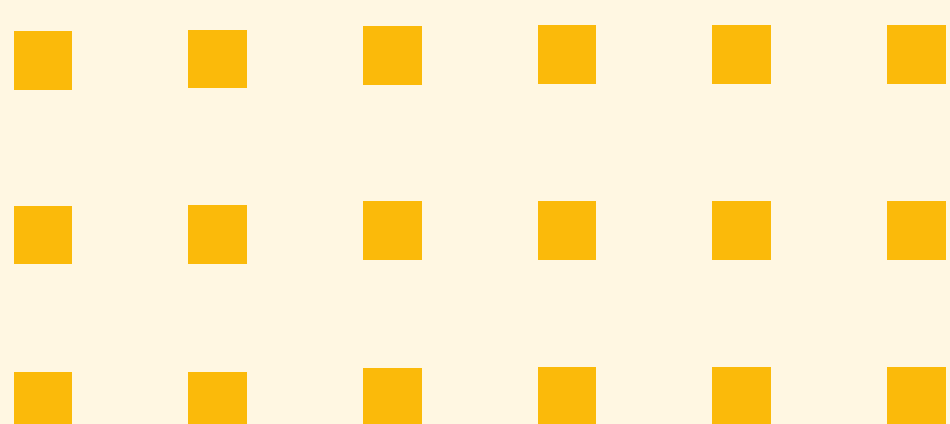
4. Prix décernés

5. Étapes de sélection

6. RGPD

7. Conditions de versement de la dotation

8. Décomposition de la notation pour le choix des lauréats



BE(E) DISTINCTIVE
- AWARDS -
de l'entrepreneuriat

Contexte

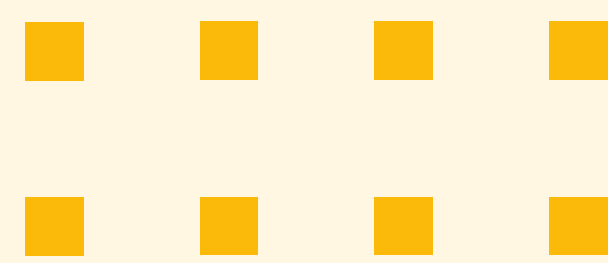
L'EM Strasbourg, dans son souhait de soutenir, d'accompagner et de promouvoir l'entrepreneuriat, organise cette année sa quatrième édition de son concours « Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat » pour les porteurs de projet issus de l'EM Strasbourg.

Les Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat, c'est appuyer la formidable capacité qu'a la jeunesse, à imaginer, concevoir et développer des réponses aux enjeux qui façonnent notre société

Les Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat, c'est reconnaître que le processus de concrétisation d'une idée en preuve de concept, se révèle bien souvent plus complexe qu'espéré.

Puisque cette phase transitoire est charnière dans le parcours entrepreneurial, les acteurs de l'EM Strasbourg se mobilisent afin d'accompagner plus encore la transformation d'idées en innovations.

Ce concours est porté et animé par l'EM Strasbourg, l'équipe de coachs de l'incubateur de La Ruche à Projets, ainsi que les partenaires de l'écosystème entrepreneurial local.



Enjeux du concours

L'enjeu principal du concours Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat est de permettre aux porteurs de projet d'expérimenter la mise en situation d'un concours entrepreneurial.

Au travers de ce concours, les porteurs de projet seront amenés à se préparer pour auditionner à des événements du même type, du réseau entrepreneurial.

Au terme de ce concours, les porteurs de projet seront en mesure :

- D'avoir toutes les clés pour constituer un dossier de candidature pertinent et synthétique
- De créer un scénario et de filmer une vidéo de pitch de leur projet
- De faire connaître son projet auprès de sa communauté et du grand public, et de récolter un maximum de votes
- D'avoir eu une première expérience de pitch devant un jury de professionnels

Conditions d'éligibilité

Les Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat est un concours mis en place pour les entrepreneurs issus de l'EM Strasbourg.

Ce concours est ouvert à tout projet entrepreneurial, de tout type de secteur d'activité mais dont l'un des membres de l'équipe, est en 2024-2025 soit :

- étudiant dans une formation de l'EM Strasbourg
- accompagné par La Ruche à Projets.

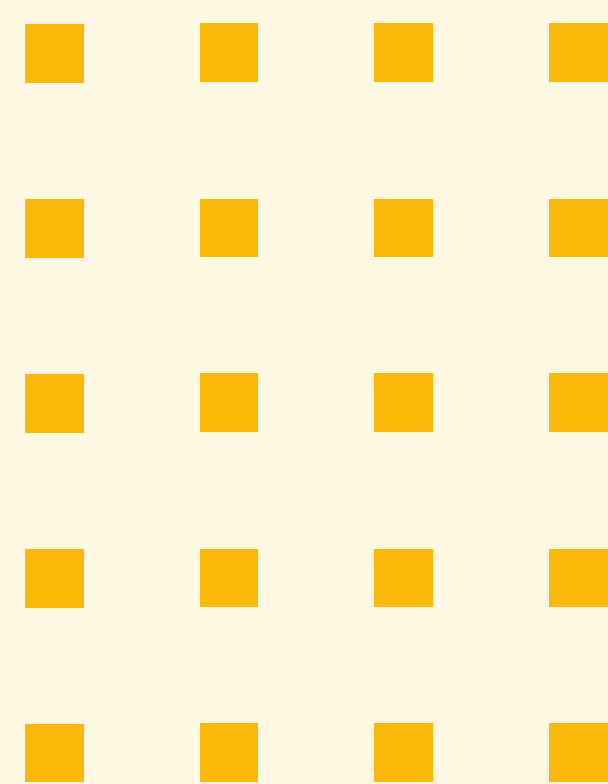
Les anciens lauréats du concours ne peuvent pas candidater à nouveau avec le même projet.

Prix décernés

L'EM Strasbourg apporte au travers de ce concours une aide financière pour le développement du projet, avec une enveloppe globale de 2.500€ pour 2 prix.

Un partenaire de l'EM Strasbourg, Blueboat, offre un prix d'accompagnement stratégique. Spécialisée en communication digitale, l'agence soutiendra le ou la lauréat·e sur un enjeu marketing clé (SEO, réseaux sociaux, etc.).

Votre candidature vous rend éligible aux 3 prix décernés (récompenses non cumulables)



Les 3 prix décernés



Let's jump Award

1.500€ en dotations financières



Impact Project Award

1.000€ en dotations financières



Blueboat Award

donnant lieu à un accompagnement stratégique sur un sujet marketing selon vos besoins (SEO, social media, étude, etc.).

Étapes de sélection et calendrier

Le concours « Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat » est un concours en 3 étapes :

Appel à Projets

du 05 au 21 mai 2025

Vote du public

du 26 au 29 mai 2025 et **annonce des finalistes** le 30 mai 2025

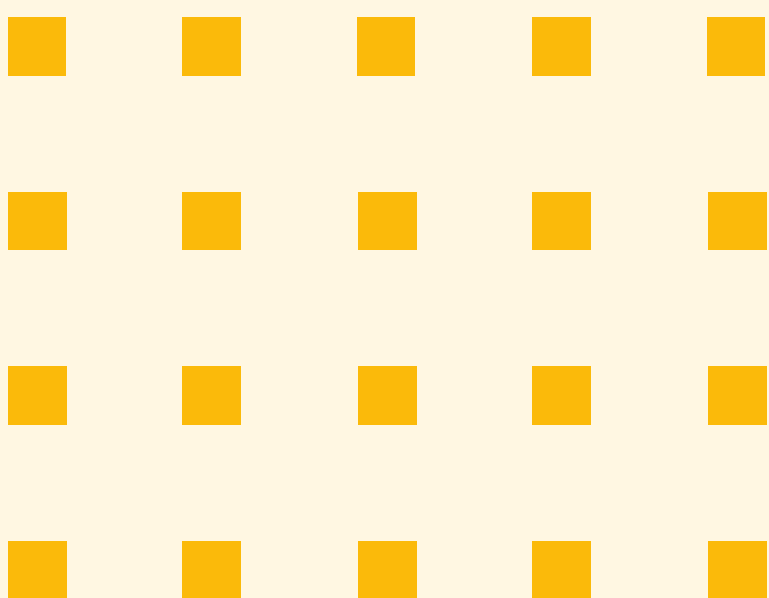
Finale "pitch battle"

le 6 juin 2025 à 9h



Appel à Projets

L'intégralité du dossier de candidature* doit être envoyé via ce formulaire au plus tard le **21 mai 2025 à 23h59**.



La candidature inclus :

- **un dossier PDF de 5 pages maximum** (hors page de garde et sommaire), comprenant (à minima) :

| **Présentation de l'équipe** porteuse du projet

| **Descriptif du projet** porté (explications du produit/service, points forts, proposition de valeur, partenaires du projet, ...)

| **Business Model** ou Lean Startup Canvas

| **Timeline** du projet

La forme du dossier sera également évaluée.

- **le lien d'une vidéo de pitch d'1min30**, qui sera exploitée lors de l'étape de vote du public.

Cette vidéo se veut originale et dynamique présentant le projet et ses porteurs.

La vidéo devra être déposée sur Youtube impérativement et le lien devra être transmis avec votre dossier de candidature.

*En candidatant, vous acceptez de rendre publique votre vidéo auprès du grand public, et cédez les droits de diffusion à l'EM Strasbourg pour l'utilisation pendant et après le concours Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat.



Evaluation du dossier écrit

Les membres organisateurs du concours détermineront en amont de l'évaluation écrite la recevabilité des dossiers au regard de leur conformité aux conditions d'éligibilité (voir 3. Conditions d'éligibilité).

Chaque jury sera en charge d'évaluer chaque dossier écrit selon une grille de critères, intégrant le fond et la forme du dossier.

La notation sera réalisée sur 50 points, sur la base de la trame du dossier fourni dans l'appel à projets.

Le jury évaluateur sera composé des membres de l'équipe de Coachs de La Ruche à Projets et partenaires de l'écosystème.



Vote du public

L'heure est venue de mobiliser votre communauté et de récolter un maximum de votes sur votre vidéo Youtube envoyée à l'étape 1.

La vidéo Youtube sera disponible pour suffrage dès le 26 mai à 00h01 et jusqu'au 29 mai 2025 à 23h59.

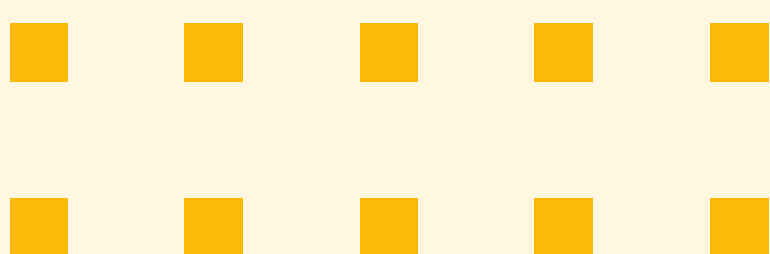
4 jours pour mobiliser familles, amis, connaissances, partenaires, prestataires, fournisseurs, collègues ou colocataires, pour récolter un maximum de votes sur votre vidéo !

Conditions de participation du votant

Le/la votant.e aura accès à la plateforme de vote de notre prestataire PollUnit pour voter via le lien donné et diffusé sur les réseaux sociaux de l'EM Strasbourg. Un kit de communication sera envoyé à chaque candidat pour promouvoir sa candidature.

Il/elle bénéficiera de 10 étoiles/votes au total, qu'il/elle pourra répartir comme il le souhaite, soit en donnant ses 10 votes à un même projet, soit en partageant ses votes en faveur de plusieurs projets.

Un classement sera réalisé à la clôture des votes. Une note sera attribuée sur 50 à chaque candidat en fonction de son classement (voir 8. Décomposition de la notation pour le choix des lauréats)





Annnonce des finalistes

Les 10 finalistes seront annoncés le **30 mai 2025** par email aux candidats et via les réseaux sociaux de l'EM Strasbourg.

Ils auront ensuite 6 jours pour préparer le pitch pour la grande finale Pitch Battle, du 6 juin, qui récompensera les 3 lauréats.



Pitch Battle

La grande finale a lieu le **6 juin**, en présentiel, dans les locaux de l'EM Strasbourg (61, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg).

De 9h30 à 12h, chaque candidat sélectionné pour cette phase, fera une présentation devant un jury, composé de différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial, partenaires de La Ruche à Projets, ainsi que tout public souhaitant assister au Pitch (le Pitch se fera en Amphithéâtre et sera public).

Le format :

- 5 minutes de pitch
- 15 minutes de questions du jury

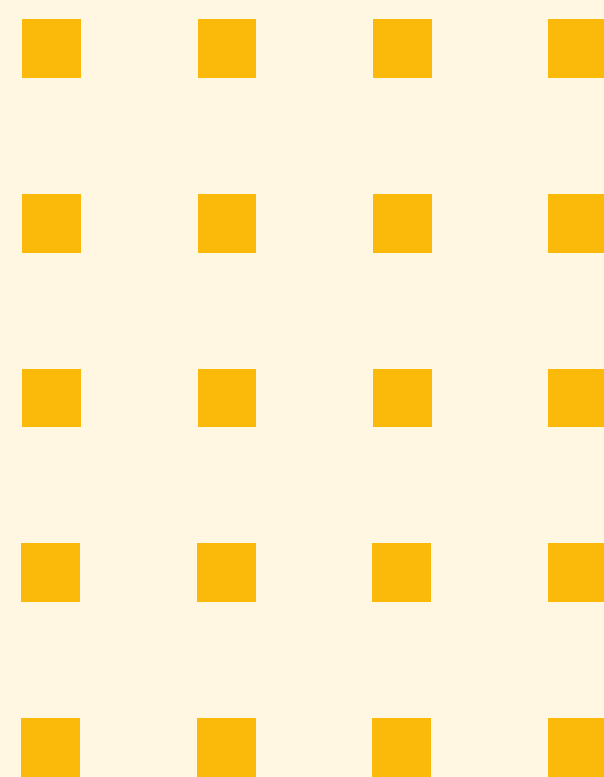
Ces 5 minutes pourront être accompagnées d'un support visuel et de tout objet/support/document en lien avec le projet et votre pitch.

Cette dernière étape permettra de choisir nos 3 lauréats de l'édition 2025.

RGPD

La participation au concours par les porteurs de projet vaut pour acceptation, l'utilisation des supports réalisés par leurs soins par l'EM Strasbourg.

Les porteurs de projet acceptent que leurs supports de présentation, leur visage et leur identité soient utilisés à des fins de communication, par les entités organisatrices du concours.



Conditions de versement de la dotation

La remise du prix sera conditionnée par la présence physique d'un membre à minima de l'équipe gagnante, lors de la remise des prix, le 6 juin 2025, à 13h30.

Pour effectuer le versement des prix financiers, les porteurs du projet devront fournir une identité bancaire valable, d'un compte personnel ou professionnel. Le versement de la récompense sera effectué directement par l'EM Strasbourg, par virement bancaire dans un délai de 6 mois.

Pour le prix d'accompagnement de Blueboat, vous serez mis en relation directement avec le partenaire.

La responsabilité des organisateurs du concours ne pourra pas être engagée, en cas de litige interne au sein des équipes projets.

Toute candidature au concours vaut pour acceptation complète des présentes conditions.

Décomposition de la notation pour le choix des lauréats



Sélection des 10 finalistes

Une première sélection des projets a lieu du 22 au 29 mai 2025, avec la décomposition suivante :

Notation sur 100 points :

- Dossier écrit /50 points
- Vote du public /50 points

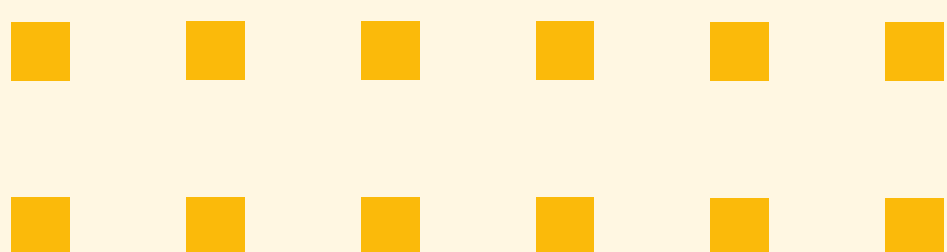
Cette première étape permettra de définir un classement et de sélectionner les 10 projets à envoyer à la grande finale du 6 juin, la Pitch Battle.



Sélection des 3 lauréats

La finale Pitch Battle le 6 juin permettra de choisir les 3 lauréats de l'édition 2025 des Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat.

Une autre délibération sera effectuée par les jurés, **sans considération de la notation réalisée lors de l'étape précédente.**





BE(E) DISTINCTIVE - AWARDS - de l'entrepreneuriat

En partenariat avec
BLUEBOAT
marketing web

Contact :
ruche@em-strasbourg.eu